



# REGLEMENT PARTICULIER DES CIRCUITS "ASPHALTE"

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

**(Seules les informations mentionnées aux articles 1 à 11 doivent être renseignées. Toute autre information sera annexée au présent règlement.)**

L'Association Sportive Automobile 1124 .....  
 Nom de l'épreuve 51 ème CIRCUIT DES REMPARTS .....  
 Circuit : Circuit de la Ville d'ANGOULEME .....  
 Date de l'épreuve 13,14 et 15 Septembre 2024 ..... nombre de jours 3 .....  
 Niveau de l'Epreuve Nationale à participation étrangère autorisée .....  
 Permis d'organisation n° ..... délivré le .....

## ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

### 1.1P. OFFICIELS

Observateur : .....

#### Collège des Commissaires Sportifs :

##### **Président :**

M Georges LEMMENS ..... licence n°1411/46609.....

##### Membres :

M Gilles CHABERNAUD..... licence n°1101/13554.....

M Bernard GALARD ..... licence n°0901/4608.....

##### **Secrétaire de l'épreuve:**

Mme Michèle MEYER Licence : 1110/2979.....

##### **Coordinateur de l'épreuve :**

M Laurent CHABAUD..... licence n°1124/123473.....

##### **Directeurs de Course :**

M Gérard BONNET ..... licence n°1009/139103.....

##### **Directeurs de Course Adjoints :**

M Denis DUBOS..... licence n° 1124/119050.....

M Jean-Marie CAROF ..... licence n°1101/203852.....

M Christian SAFFIER DE BARD (Stagiaire)..... licence n° 1124/301566.....

M Patrick CUNQUERO ..... licence n° 1117/28111.....

##### **Commissaires Techniques :**

M Responsable Jean-Louis BOSCH..... licence n° 0805/14848.....

M Jean Claude BRIGAUD ..... licence n°1117/13558.....

M Jean pierre NENERT..... licence n° 1124/20386.....

M Eric GAUTHIER..... licence n° 1015/196863.....

M Alexandre FOURCADE ..... licence n° 1006/28760.....

##### **Médecin Chef Urgentiste :**

M Jean François BILLES..... licence n°1004/13557.....

**M Médecin Urgentiste :**

M Alexandre FERNANDEZ..... licence n°1101/262245.....

**Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :**

M Flavien ERRERA ..... licence n°1013/250449.....

M Francis BRANDY..... licence n°0801/43050.....

M Jean François FOURCADE ..... licence n°1006/8460.....

Mme Annie FOURCADE ..... licence n°1006/15323.....

**Pilote du safetycar :**

M Patrick LOPEZ-SUEZ..... licence n°1015/111076.....

**Pilotes Médical car :**

M Johnny NOUAUD ..... licence n° 1101/118879.....

M Jeremy NOUAUD ..... licence n° 1101/183613.....

**Chronométrage :**

Responsable : M Jean-Marie SAINT JEAN licence n°1124/1054 .....

**Nota :** il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leurs licences pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.

***1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD***

**Réunion du collège des commissaires sportifs :**

Samedi 14 septembre 2024 à 18H30 lieu :

Salle de réunion espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME.

***1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)***

**Vérifications administratives :**

Lieu : Impasse LEROY 16000 ANGOULEME

Vendredi 13 septembre 2024 de 9h00 à 17h30.

Samedi 14 septembre 2024 de 9h00 à 15h30.

**Vérifications techniques :**

Lieu : Impasse LEROY 16000 ANGOULEME

Vendredi 13 septembre 2024 de 9h00 à 18h00.

Samedi 14 septembre 2024 de 9h00 à 16h00.

Plateau Maurice TRINTIGNANT : Avant-guerre<1100 cc **Courses**

Jean-Pierre BELTOISE : GT GTS avant 1965 **Courses**

CHIRON : RENAULT 4CH et dérivées **Parade**

Marc NICOLOSI : Bugatti **Courses**

MORS : Voitures de courses avant 1914 **Parade**

ASAVE : GT GTS avant 1965 **Courses**

FORMULE JUNIOR : Monoplaces compétitions **Courses**

Raymond SOMMER : Avant-guerre >1100 cc **Courses**

Henri GREDER : GT GTS année 65-76 **Courses**

## **BRIEFING DES PILOTES :**

Samedi 14 septembre 2024 à 17h30, lieu :  
Espace FRANQUIN 1 Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### ***3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)***

Les engagements seront reçus jusqu'au 12 Juillet 2024 à l'adresse suivante : Association Circuit des Remparts BP 90247 ANGOULEME CEDEX

Les pilotes seront titulaires des licences correspondantes aux plateaux.

Licence annuelle en cours de validité, ou un titre de participation TPNVHCC (E) pour la compétition et TPRL (E) pour les démonstrations.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

Autos éligibles pour les périodes de A à H (1905 à 1976) en possession ou non d'un PTH mais respectant scrupuleusement les réglementations FIA et FFSA en matière de sécurité.

## **ARTICLE 5P. PUBLICITE**

**Application des prescriptions générales FIA et FFSA.**

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

Le circuit est obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 1279 m

Pole : à droite départ arrêté

Grille de départ 1/1

Procédure de départ allégé

Départ lancé

Nombre de voitures admis aux essais : 25

Nombre de voitures admises en courses : 25

Nombre de voitures admises en démonstrations : 18

## **ARTICLE 10P. PRIX**

Conforme au règlement standard des circuits asphalté.

## **ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE**

### ***11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR***

Nombre de postes de commissaires de piste : 16

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 de 9 kg ou 3 de 6kg.

Nombre de commissaires de piste, lors de chaque manche : 36

### **11.2P. MEDICALISATION**

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical non permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents

2 Ambulances sécurité civile (16 secouristes+1 ambulance pompier 3 pompiers).

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation × oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges × oui

Extracteurs :

L'équipe Vienne extraction composée de 5 extracteurs et dispose du matériel nécessaire pour intervenir (véhicule, matériel de désincarcération).

Tous les membres de l'équipe ont l'agrément FIA et ont une carte nominative délivrée par la FFSA.

Noms :

M MARIANO Giovanni

M PETIT Didier

M ROUSSEAU Yannick

M BOUTIN Romain

M GUILLON Antoine

## **ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)**

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve 8h00 à 12h30 et 14h00 à 19h00.

Les horaires sont impératifs. Les pilotes devront être présents avec leurs véhicules sur la pré grille au plus tard 20 mn avant le départ de la séance d'essais ou la course.

Maurice TRINTIGNANT	En essais 20 Minutes
Avant- guerre	En course vitesse départ lancé 15 Tours
Jean Pierre BELTOISE	En essais 25 Minutes
GT prés 1965	En course vitesse départ arrêté 20 Tours
Chiron	Parade 20 Minutes
Renault 4 Ch et dérivée	
Marc NICOLOSI	En essais 20 Minutes
Bugatti	En course vitesse départ lancé 15 Tours
MORS	
Voitures de courses avant 1914	Parade 20 Minutes

ASAVE GT GTS avant 1965	Essaie 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours
Formule Junior Monoplaces compétitions	En essais 20 Minutes En course vitesse départ lancé 15 Tours
Raymond SOMMER Avant-guerre	En essais 20 Minutes En course vitesse départ lancé 15 Tours
Henri GREDER GT.T. Proto (1965 à 1976).	En essais 25 Minutes En course vitesse départ arrêté 20 Tours